



**VICE-RECTORAT  
DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE  
DIRECTION GÉNÉRALE  
DES ENSEIGNEMENTS**

**Inspection pédagogique  
de l'enseignement du second degré**

Nouméa, le 10 février 2025

VR/IP2/IA

n° 3211/2025-3

Affaire suivie par :

Isabelle AMIOT

IA-IPR histoire-géographie

Tél : (+687) 26 62 66

Mél : [Isabelle.Amiot@ac-noumea.nc](mailto:Isabelle.Amiot@ac-noumea.nc)

Isabelle AMIOT

Inspectrice d'académie-Inspectrice pédagogique  
régionale d'histoire-géographie

en extension de compétences pour l'histoire-géographie  
en voie professionnelle

Vanessa CHIARLA

IA-IPR de lettres

Vanessa CHIARLA

Inspectrice d'académie-Inspectrice pédagogique  
régionale de lettres

1, avenue des Frères Carcopino

BP G4 - 98848 Nouméa Cedex

à

Mesdames et Messieurs les professeurs de lettres-  
histoire-géographie-EMC

s/c Mesdames et Messieurs les chefs d'établissement

**Objet** : Lettre de rentrée 2025

Chères et chers collègues,

En ce début d'année, nous vous adressons tous nos meilleurs vœux d'épanouissement personnel et professionnel pour 2025.

Nous vous exprimons toute notre reconnaissance pour votre investissement dans la formation et la réussite de nos élèves, tout particulièrement au cours de l'année écoulée qui a nécessité de s'adapter à un contexte de crise. Nous tenons aussi à souligner l'importance de votre contribution à l'animation de nos disciplines : formateurs, tuteurs de professeurs stagiaires, enseignants engagés dans l'accueil des élèves à besoins éducatifs particuliers, rédacteurs de ressources pédagogiques et didactiques partagées sur le site académique disciplinaire, interrogateurs.

Nous souhaitons également vous remercier pour votre investissement dans la vie de vos établissements et dans la réalisation de projets pédagogiques en lien avec nos disciplines et notamment dans les domaines de l'éducation de défense, au développement durable, de l'éducation à l'égalité à l'école, dans les projets liés à la mémoire et à la citoyenneté, ou encore dans les usages innovants du numérique.

Nous tenons à remercier chaleureusement les chargées de mission qui ont été à nos côtés tout au long de l'année 2024 et ont contribué au rayonnement de nos disciplines : Térégnia Artigue et Prescilla Rossille. Nous leur souhaitons une très bonne continuation dans leurs parcours professionnel et personnel. Nous accueillons cette année comme chargée de mission auprès des inspectrices, Séverine Campanerut, que nous remercions pour son engagement.

Nous tenons aussi à remercier Alan Salvi, notre webmestre, pour son travail sur le site académique disciplinaire.

Nous souhaitons la bienvenue à tous les professeurs nouvellement nommés en Nouvelle-Calédonie et à tous ceux qui exerceront pour la première fois des fonctions d'enseignement.

Nous remercions celles et ceux parmi vous qui participent de façon très active et efficace aux travaux des différents groupes de réflexion et de production de lettres et d'histoire-géographie. Les ressources produites alimentent le site académique. Que celles et ceux qui souhaiteraient intégrer ces groupes nous en informent par courrier électronique.

Comme chaque année, les rendez-vous de carrière se poursuivront pour celles et ceux parmi vous qui y sont éligibles. Ces rendez-vous constituent des temps d'échanges qui doivent permettre de porter un regard réflexif sur les pratiques et les compétences développées sur l'ensemble de votre carrière.

En dehors d'un rendez-vous de carrière, vous êtes invités à solliciter une visite d'accompagnement pour que nous puissions, par exemple, échanger sur une pratique innovante que vous mettez en œuvre.

Nous continuons à attirer votre attention sur la vigilance que chacune et chacun d'entre vous, professeurs d'EMC et/ou professeurs principaux, doit avoir face aux situations de harcèlement scolaire et de cyber-harcèlement que peuvent subir certains de vos élèves. Un article du site académique du vice-rectorat <https://www.ac-noumea.nc/spip.php?article3194> vous propose des outils de repérage et des ressources.

## **ÉVOLUTIONS MARQUANTES À CETTE RENTRÉE POUR LA VOIE PROFESSIONNELLE**

L'actualité principale réside dans la mise en place de la réforme du baccalauréat professionnel, avec l'instauration d'un parcours différencié (dit parcours Y) en classe de terminale. Dès cette année scolaire, nous déploierons ce parcours de six semaines pour l'ensemble des classes de terminale bac pro à partir du mois de novembre. Il permettra de soutenir l'employabilité des élèves qui souhaitent s'insérer directement après le baccalauréat et de mieux préparer ceux qui envisagent des poursuites d'études supérieures.

Les nouvelles grilles horaires des dispositifs « phares » du plan de valorisation de la voie professionnelle (projet, co-intervention et accompagnement renforcé) seront appliquées à la rentrée 2026.

Ce parcours impactera le calendrier des examens et modifiera le nombre de PFMP en classe de terminale (maximum 6 en 2025).

Il convient bien sûr de poursuivre le travail engagé ces dernières années, en renforçant davantage certaines pratiques pédagogiques : co-enseignement, pédagogie de projet, approche collaborative, évaluation par compétences, etc. À cet effet, vous pourrez utiliser les ressources proposées sur les padlets académiques de la voie professionnelle (<https://padlet.com/voiepronc/valorisation-de-la-voie-professionnelle-acelcnl5pkdnaqzc>) et des arts appliqués (<https://padlet.com/angelinagargani/aa-en-nc-ogvy0922q7oawuxv>), ainsi que sur le Genially relatif à la gestion du projet (<https://view.genially.com/64c75e867ef6b8001101a134/interactive-content-la-gestion-du-chef-doeuvre>).

Les tests de positionnement seront ouverts cette année du 24 février au 14 mars 2025 ; ils permettront de préparer le module "consolidation des acquis" au sein de l'accompagnement renforcé. Adossées à ces tests, les actions de prévention de l'illettrisme et de l'innumérisme pourront ainsi être conduites, dans le cadre principal de la classe, mais aussi dans celui du module de consolidation des acquis. Un référent innumérisme et un référent illettrisme agiront de concert dans chaque établissement de la voie professionnelle, contre la grande difficulté scolaire et son corollaire, le décrochage.

## **LES GRANDES ORIENTATIONS**

Dans la continuité de l'an dernier, nous vous proposons quelques grandes orientations que nous mettrons en œuvre cette année et sur lesquelles nous pourrions échanger lors des réunions d'équipe, des actions de formation et des visites et inspections. Les adaptations de programmes à la Nouvelle-Calédonie en histoire-géographie, la littérature océanienne, enseigner et évaluer par compétences, la pratique de l'oral, la contribution à la construction du citoyen de demain.

### **➤ Mettre en œuvre les programmes adaptés et contextualisés**

L'enseignement des programmes adaptés et contextualisés d'histoire, de géographie et d'enseignement moral et civique reste une priorité académique pour cette année 2025.

Cette adaptation au contexte local et régional permet, depuis plus de trente ans, aux élèves calédoniens de réfléchir aux grandes questions qui traversent leur histoire et leur territoire.

Diverses actions seront menées au cours de cette année :

- ✓ une formation académique à candidature individuelle intitulée « Comment enseigner la Nouvelle-Calédonie depuis 1975 ? », vous sera proposée (Plan de formation 2025 - Dispositif 25A0400088 – candidature individuelle)
- ✓ la poursuite de la réalisation des capsules vidéo de la série « Les trésors des musées racontent notre histoire » pour aborder l'histoire de la Nouvelle-Calédonie au collège et au lycée : <https://histoire-geo.ac-noumea.nc/spip.php?article807> ;
- ✓ la poursuite du développement des actions autour de la géographie de la Nouvelle-Calédonie et du Pacifique Sud ;
- ✓ le concours d'histoire contemporaine de la Nouvelle-Calédonie (4<sup>ème</sup> édition) dans le cadre de la commémoration des 80 ans de la Libération : « Raconte-moi l'engagement des Calédoniens dans la Victoire »

### ➤ **Valoriser l'enseignement moral et civique**

Cette année 2025 voit le début de la mise en œuvre de nouveaux programmes contextualisés d'EMC, à titre expérimental, pour la classe de seconde professionnelle et la classe de 1<sup>ère</sup> année de CAP, qui sont accessibles en suivant les liens :

- Pour la seconde professionnelle : <https://lettres-hg-lp.ac-noumea.nc/spip.php?article119>
- Pour la 1<sup>ère</sup> année de CAP : <https://lettres-hg-lp.ac-noumea.nc/spip.php?article120>

Ainsi que le précise le préambule des programmes 2025, l'enseignement moral et civique *répond à l'ambition que nourrit l'École de former les élèves à l'exercice et à une conscience claire de leur citoyenneté. Il les aide à élaborer une idée du bien public qui transcende les intérêts particuliers. Il structure leur parcours civique et l'enrichit en assurant la progressivité de leur apprentissage de futur citoyen.*

Pour accompagner la mise en œuvre des nouveaux programmes contextualisés, une formation sera proposée (plan de formation 2025 - Dispositif 25A0400087 : enseigner les nouveaux programmes contextualisés d'EMC – candidature individuelle).

### ➤ **Faire pratiquer l'oral**

La maîtrise de la compétence orale doit, à nouveau, occuper une part conséquente de votre enseignement. L'oral est :

- un puissant marqueur social qui peut s'avérer discriminant,
- une composante nécessaire de la formation de l'élève comme personne : expression et épanouissement de la confiance en soi, construction de la relation à l'autre,
- un élément de formation du citoyen indispensable pour tous,
- une condition essentielle de réussite dans les formations de l'enseignement supérieur et dans la vie professionnelle.

Dans son parcours l'élève est évalué à l'oral que ce soit lors des épreuves de contrôle en cours de formation en CAP, lors de l'épreuve orale du chef d'œuvre ou lors de l'épreuve de contrôle de la session de rattrapage du baccalauréat professionnel.

La maîtrise de l'oral est tout à la fois un enjeu scolaire et un enjeu de société.

### ➤ **Éduquer à la citoyenneté**

*L'éducation à la citoyenneté revêt une importance capitale dans la formation des individus et dans le fonctionnement harmonieux de la société. Elle constitue un pilier essentiel de leur formation en tant que citoyens responsables et éclairés. En plus de l'enseignement moral et civique (EMC), nos disciplines doivent contribuer à la culture démocratique, institutionnelle et juridique, à l'éducation à la défense, aux médias et à l'information, au développement durable, afin de préparer les élèves à devenir des membres actifs et engagés de la communauté, conscients des enjeux de société, capables de contribuer de manière constructive au bien-être collectif.*

- ✓ *La culture démocratique, institutionnelle et juridique est une composante essentielle de l'éducation à la*

*citoyenneté et de la culture civique. Cette culture se fonde notamment sur la connaissance et l'exercice des droits, la connaissance de la justice, de la Constitution, des institutions et du fonctionnement de l'État de droit.* Je vous invite, dans la mesure du possible, à faire bénéficier vos élèves des visites proposées dans le cadre de l'action « Découverte du monde judiciaire » :

<https://www.ac-noumea.nc/spip.php?article6436>

Je vous encourage vivement à faire participer vos élèves à des concours scolaires dont les calendriers tiennent compte de l'année scolaire calédonienne comme « Découvrons notre Constitution » (<https://www.ac-noumea.nc/spip.php?article5115>), organisé par le ministère de l'Éducation nationale et le Conseil constitutionnel, afin de permettre aux élèves de mieux appréhender les grands principes au fondement de notre République et de ses institutions démocratiques. Un site internet (<https://www.decouvronsnotreconstitution.fr/home>) met à disposition un ensemble de ressources pour accompagner tous les élèves dans la préparation du concours.

- ✓ *L'éducation à la défense relève pour partie des enseignements, notamment en EMC, mais se déploie également au travers d'actions éducatives.* Celles menées par le trinôme académique de la Nouvelle-Calédonie (vice-rectorat, forces armées et association régionale des auditeurs de l'Institut des hautes études de défense nationale) peuvent vous aider dans la mise en œuvre des programmes ou la réalisation de projets : conférences, accompagnement des classes de défense, cap citoyen, cérémonies commémoratives etc.
- ✓ *L'éducation aux médias et à l'information permet à chaque élève d'acquérir les connaissances et les compétences indispensables à l'exercice d'une citoyenneté éclairée en démocratie. En effet, dans une société marquée par la multiplication et l'accélération des flux d'information, le développement de l'esprit critique et la capacité des élèves à agir rationnellement pour chercher, recevoir, analyser et produire des informations sont une impérieuse nécessité. L'EMI permet notamment de sensibiliser les élèves aux droits et devoirs dans l'espace numérique et aux risques liés aux usages du numérique, en particulier des réseaux sociaux.* Je vous encourage à réfléchir avec vos collègues, professeurs documentalistes, à des actions à mener auprès de vos élèves.

La Semaine de la presse et des médias dans l'École se déroulera du 28 Juillet au 1<sup>er</sup> Août 2025 en Nouvelle-Calédonie, avec pour thème « Où est l'info ? » : <https://www.cleml.fr/dossier-pedagogique-2025>

- ✓ *L'éducation au développement durable porte non seulement sur les enjeux environnementaux, mais aussi sur les enjeux sociaux, économiques et politiques qui les sous-tendent. La place que les nouveaux programmes d'EMC accordent à l'éducation au développement durable (EDD) contribue à assurer la transmission de savoirs indispensables pour que les élèves puissent agir, dans toutes les dimensions de leur vie, en respectant et en préservant l'environnement.*

### ➤ **Transmettre l'histoire et la mémoire/les mémoires**

L'École joue un rôle essentiel dans la transmission de l'histoire et de la mémoire/des mémoires auprès des élèves. En complément des enseignements dispensés en classe, conformément aux programmes, en particulier d'histoire-géographie et d'enseignement moral et civique, je vous encourage à mener des actions éducatives s'appuyant sur des temps forts, tels que :

- ✓ des concours scolaires comme le Concours National de la Résistance et de la Déportation dont le thème 2024-2025 est « Libérer et refonder la France (1943-1945) » : <https://www.ac-noumea.nc/spip.php?article5115>, ou la Flamme de l'égalité dont le thème 2024-2025 est « Résister à l'esclavage : survivre, s'opposer, se révolter » : <https://www.ac-noumea.nc/spip.php?article5115>
- ✓ la commémoration des 80 ans de la Libération : <https://www.ac-noumea.nc/spip.php?article7045>
- ✓ des journées commémoratives accompagnées de cérémonies, comme celles du 8 mai et du 11 novembre, ou encore de l'Anzac Day : <https://www.ac-noumea.nc/spip.php?article5128>, ou des semaines de sensibilisation.

Vous pouvez solliciter des interventions en classe de membres d'associations œuvrant dans le domaine de la mémoire.

L'Office national des combattants et victimes de guerre (ONaCVG) de Nouvelle-Calédonie met à votre disposition des expositions et vous propose des visites de la maison du combattant à Nouméa.

Je vous rappelle l'existence de la rubrique « Mémoire et Citoyenneté » sur le site académique à l'adresse : <https://www.ac-noumea.nc/spip.php?rubrique402>. Vous pourrez y trouver diverses informations utiles pour mener vos projets.

## ➤ Commémorer 2025, l'année de la mer

L'année de la Mer célèbre la richesse et l'importance des espaces marins dans notre quotidien, notre environnement et notre culture. Élèves, enseignants et citoyens sont mobilisés autour d'un même objectif : comprendre, préserver et valoriser nos océans.

Parler de la mer c'est donner du sens à nos programmes, qui contiennent diverses entrées maritimes, et à leur mise en œuvre. C'est aussi mettre le cap sur l'avenir en faisant découvrir aux élèves les multiples emplois offerts par le monde maritime.

Certains parmi vous peuvent être intéressés de passer le certificat d'aptitude à l'enseignement de l'initiation à la mer (CAEIMer) dont les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 12 mars 2025 : <https://www.ac-noumea.nc/spip.php?article6351> afin de préparer leurs élèves au Brevet d'Initiation à la Mer (BIMer) : <https://www.ac-noumea.nc/spip.php?rubrique552>

## ➤ Utiliser le numérique dans nos disciplines

Le numérique dans la classe doit s'inscrire dans le projet pédagogique du professeur et apporter une plus-value dans les apprentissages. L'usage du numérique doit donc toujours être associé au sens que l'on donne à une leçon et être pensé de telle sorte qu'il apporte plus d'interactivité au cours et plus d'implication des élèves. Il peut contribuer à rendre plus concrètes et plus vivantes certaines problématiques historiques et géographiques.

Les outils numériques ont place entière dans l'enseignement de nos disciplines mais leur utilisation doit être accompagnée. Effectivement, parallèlement à la mise en œuvre d'activités telles que l'identification et la vérification de la fiabilité des sources, le tri, la hiérarchisation et la rédaction d'informations, l'adoption d'une attitude responsable, la collaboration en réseau et l'élaboration de contenus numériques, les outils numériques permettent une mise en situation de travail autonome et différencié.

## **LES PROGRAMMES APPLICABLES ET LES EXAMENS POUR L'ANNÉE 2025**

**Nouveau programme limitatif de français pour la classe Terminale pour les années scolaires 2024-2025, 2025-2026 et 2026-2027 – Rythmes et cadences de la vie moderne : quel temps pour soi ?**

<https://www.education.gouv.fr/bo/2024/Hebdo8/MENE2402853N>

Les programmes d'histoire-géographie pour le lycée professionnel applicables en Nouvelle-Calédonie sont publiés sur le site académique disciplinaire : <https://lettres-hg-lp.ac-noumea.nc/spip.php?rubrique23>

Les programmes de l'enseignement moral et civique sont contextualisés à la Nouvelle-Calédonie. **Des programmes expérimentaux sont mis en œuvre cette année pour la classe de seconde professionnelle et la première année de CAP.** Ces programmes sont accessibles sur le site académique disciplinaire :

- Pour la seconde professionnelle : <https://lettres-hg-lp.ac-noumea.nc/spip.php?article119>
- Pour la 1ère année de CAP : <https://lettres-hg-lp.ac-noumea.nc/spip.php?article120>

Des documents d'accompagnement pour s'appropriier les programmes, pour travailler les compétences sont disponibles sur Eduscol :

- en lettres : <https://eduscol.education.fr/1767/programmes-et-ressources-en-francais-voie-professionnelle>
- en histoire et en géographie : <https://eduscol.education.fr/1790/programmes-et-ressources-en-histoire-geographie-voie-professionnelle>
- en EMC : <https://eduscol.education.fr/1761/programmes-et-ressources-en-enseignement-moral-et-civique-voie-professionnelle>

ainsi que sur le site académique : <https://lettres-hg-lp.ac-noumea.nc>

Depuis 2022, de nouvelles modalités d'évaluation au baccalauréat professionnel sont appliquées :

- le B.O.E.N. N° 30 du 23 juillet 2020 annexes 1 et 2 pour les épreuves écrites : <https://www.education.gouv.fr/bo/20/Hebdo30/MENE2015195A.htm>
- le B.O.E.N. N° 4 du 27 janvier 2022 pour l'oral de contrôle : <https://www.education.gouv.fr/bo/22/Hebdo4/MENE2139306N.htm>

Le format des épreuves écrites et orales reste inchangé. Pour rappel, l'épreuve d'histoire-géographie du baccalauréat porte sur les programmes adaptés, seuls applicables en Nouvelle-Calédonie.

Pour le CAP, vous êtes invités à relire le B.O.E.N n°35 du 26 septembre 2019 Annexe 1 qui indique le format et les modalités des épreuves : <https://www.education.gouv.fr/bo/19/Hebdo35/MENE1921757A.htm> .

### **L'épreuve orale de contrôle**

L'épreuve orale de contrôle distingue nos disciplines qui, ainsi, contribuent remarquablement à la réussite de nos élèves. Il est fondamental d'informer et de préparer à cette épreuve *a minima* tout au long de l'année de terminale.

### **LES RESSOURCES ET LES ANIMATIONS DISCIPLINAIRES**

Il nous reste à poursuivre la production de ressources elles-mêmes adaptées. Le partage de vos séquences, projets, outils, constitue l'essentiel de notre fonds pédagogique. Nous vous encourageons donc à les mutualiser au sein des équipes ou à les partager sur notre site académique. N'hésitez pas à adresser vos propositions à notre chargée de mission à l'adresse : [lettres-histoire@ac-noumea.nc](mailto:lettres-histoire@ac-noumea.nc). Les groupes de réflexion et de production de ressources en Histoire et Géographie vont poursuivre leurs travaux en 2025 afin de proposer des documents aidant à la mise en œuvre des programmes adaptés et contextualisés. Ces groupes sont nécessaires pour faire vivre nos disciplines et votre participation y est primordiale. Un appel à contribution est lancé à chacune et chacun d'entre vous.

Pour nourrir vos pratiques de classe en histoire-géographie-EMC, nous vous engageons à fréquenter régulièrement le site académique disciplinaire <https://lettres-hg-lp.ac-noumea.nc/> et vous invitons également à contribuer à son enrichissement.

D'autres sites Internet peuvent vous accompagner :

- Le portail Eduscol pour l'histoire-géographie : [https://eduscol.education.fr/2329/histoire-geographie?menu\\_id=2878](https://eduscol.education.fr/2329/histoire-geographie?menu_id=2878)
- Le site de géographie Géoconfluences : <http://geoconfluences.ens-lyon.fr>
- Le site Géolmage du Centre national d'études spatiales (CNES) : <https://geomage.cnes.fr/fr>
- Le portail de l'information géographique de la Nouvelle-Calédonie : <https://georep.nc/> et en particulier la rubrique « Education » à laquelle le vice-rectorat participe.
- La plateforme éducative LUMNI : <https://www.lumni.fr>
- La plateforme NC la 1<sup>ère</sup> Educ (codes d'accès disponibles sur demande)
- Les lettres d'actualité ÉduNum sur le numérique éducatif notamment celle consacrée à l'histoire-géographie : <https://eduscol.education.fr/4123/les-lettres-d-actualite-edunum-sur-le-numerique-educatif#summary-item-0>

Le cycle de web-conférences en histoire et en géographie (captations des visioconférences accessibles par ce lien <https://histoire-geo.ac-noumea.nc/spip.php?rubrique83>) initié en 2023 ayant rencontré un très grand succès, il se poursuivra en 2025. Les conférences proposées par le trinôme académique de la Nouvelle-Calédonie (vice-rectorat, forces armées et association régionale des auditeurs de l'Institut des hautes études de défense nationale) peuvent vous apporter des éléments scientifiques pour nourrir vos séances de cours sur l'enseignement de défense. Les annonces des conférences vous seront transmises par message sur vos adresses électroniques académiques.

### **FORMATION ET ACCOMPAGNEMENT**

Le plan de formation est consultable sur le site académique : <https://www.ac-noumea.nc/spip.php?article3392>. Les inscriptions seront ouvertes du **17 février au 9 mars 2025**. Nous insistons sur la nécessité de procéder à votre inscription par la procédure indiquée.

Pour l'histoire-géographie-EMC, nous vous invitons tout particulièrement à vous inscrire aux formations suivantes :

- Formation pour la mise en œuvre de nouveaux programmes :
  - Dispositif 25A0400087 : enseigner les nouveaux programmes contextualisés d'EMC
- Formation sur les programmes adaptés d'Histoire :
  - Dispositif 25A0400088 : comment enseigner la Nouvelle-Calédonie depuis 1975 ?

- Formation Géographie et SVT :
  - o Dispositif 25A0400089 : impacts et actions face aux risques naturels et leurs enjeux
  - o Dispositif 25A0400090 (bassin Sud) / Dispositif 25A0400091 (bassin Nord) : Géorep et StoryMap
  
- Formation proposée par le trinôme académique de la Nouvelle-Calédonie :
  - o Dispositif 25A0400319 : enseigner la défense, la sécurité et les valeurs
  
- Formations permettant une montée en compétences :
  - o Dispositif 25A0400351 : Préparation à la certification complémentaire DNL
  - o Dispositif 25A0400376 (bassin Grand Nouméa) / Dispositif 25A0400377 (hors Grand Nouméa) : préparation de l'habilitation à enseigner les EFCK

Pour les lettres, une formation au nouveau programme limitatif de Terminale sera assurée en distanciel par les collègues formateurs de l'académie de Grenoble. Cette formation est à public désigné et concerne tous les PLP qui enseignent le français. En effet, tous les collègues ont vocation à enseigner en terminale durant les 3 années à venir et pourront bénéficier d'un éclairage littéraire, pédagogique et didactique sur les 4 œuvres du programme.

THEME	DATE
SLIMANI	19/02 7h-9h
	19/02 17h -19h NC
SACRE	26/02 7h-9h
	26/02 17-19h NC
VIAN	7/03 22h-24h
	8/03 8h-10h NC
GT	5/03 7h-9h
	5/03 17h-19h NC

Tout au long de l'année, nous utiliserons votre boîte électronique académique pour diffuser des informations de nature pédagogique et pour vous contacter. Nous vous invitons donc à la consulter régulièrement. Votre adresse professionnelle est du type : [prénom.nom@ac-noumea.nc](mailto:prénom.nom@ac-noumea.nc)

Chères et chers collègues, poursuivons ensemble notre engagement collectif pour la réussite de tous les élèves de la Nouvelle-Calédonie. Nous vous souhaitons une excellente année scolaire, remplie de partages, d'échanges, de projets couronnés de succès.

**Vanessa Chiarla**

**Isabelle Amiot**